

Pauline LAVOIX, « Les relations franco-chinoises dans le domaine des télécommunications », master 2 d'histoire contemporaine, sous la direction de Pascal Griset, Paris-Sorbonne Paris IV, 2008, 143 p.

"Cette Chine à l'état de friture perpétuelle, grouillante, désordonnée, anarchique, avec sa saleté épique, ses mendiants, ses lépreux, toutes ses tripes à l'air mais aussi avec cet enthousiasme de vie et de mouvement, je l'ai absorbée d'un seul coup, je m'y suis plongé avec délices, avec émerveillement, avec une approbation intégrale, aucune objection à formuler".

Paul Claudel, évoquant l'Empire du Milieu, où il fut diplomate, ne tarissait pas d'éloges¹. Plus que son enthousiasme, la justesse de son analyse, poétique certes, mais réaliste, requiert notre attention. Étudier la Chine du début du vingtième siècle revient à s'immerger dans ce désordre grouillant, à l'éclaircir, selon nos critères occidentaux, afin de lui donner un sens historique pertinent. Cette tension entre la Chine et l'Occident se ressent quand il s'agit d'analyser tel événement, telle prise de décision. Elle s'observe également quand lorsque nous étudions les rapports difficiles entre deux des acteurs présents en Chine à cette époque ; les Chinois eux-mêmes, et les Français, dans le domaine particulier des télécommunications.

Par télécommunications, nous entendons d'abord le télégraphe, perçu dès la fin du XIX^e siècle par les dirigeants chinois comme une condition nécessaire de la modernisation du pays. Or le développement du télégraphe ne peut se faire sans l'aide des puissances occidentales, dans la mesure où les pays occidentaux représentent alors en matière et de télécommunications et de modernisation le modèle à imiter. Nous étudions également le développement de la T.S.F puis du téléphone. Là aussi, l'Occident est l'exemple, le modèle direct, puisqu'en effet, à cette époque existent en Chine des concessions étrangères – américaine, britannique, allemande, française, hollandaise – qui constituent des vitrines du « monde civilisé ».

Mais imiter l'Occident ne signifie pas y être soumis. Il s'agit davantage d'intégrer les techniques et les processus puis de les adapter à la Chine. Or, pour la France une telle attitude sera nécessairement synonyme d'un recul. En effet, avant la première guerre mondiale, la Chine est dépendante des puissances étrangères présentes sur son territoire. À la chute de l'Empire, les nombreux emprunts augmentent considérablement la tutelle de fait de l'Occident sur toutes les initiatives gouvernementales, ainsi que sur l'économie du pays. Ce qu'on appelle à l'époque la "question d'Extrême-Orient" apparaît comme un euphémisme, qui dissimule un phénomène de nature colonial.

Dans cette "hypo colonie" ou "semi colonie"², la France dispose de zones d'influences à la fois géographiques – au Nord-Est, dans le Sud et autour de Shanghai – et administratives. En 1901, un Français est nommé co-directeur général adjoint des Postes Chinoises. C'est cet événement, marque explicite d'une relation de supériorité au profit de la France, que nous choisissons comme point de départ de notre étude. La gestion des télécommunications dépend en Chine de l'administration des Postes et Télégraphes. Faut-il en déduire que la France, forte de pouvoir contrôler la Poste, trouve en Chine un marché propice pour ses entreprises de télécommunications? Certes, elle profite de ses prérogatives, mais davantage au niveau politique, administratif. Les échanges commerciaux, eux, sont surtout le fait des initiatives des entreprises françaises, indépendamment des responsabilités françaises dans l'administration

¹ Paul Claudel a été diplomate en Chine de 1895 à 1909. Cet extrait est tiré d'un article publié en mars 1936 dans les *Nouvelles littéraires*.

² Dénominations créées respectivement par Sun Yat-sen et Lénine pour désigner la Chine et la domination occidentale.

chinoise. Le corps diplomatique français peine à se débarrasser d'une vision colonialiste, paternaliste. La Chine, pour beaucoup, est la base arrière de l'Indochine. La France y recherche le même prestige, la même influence, mais tout en freinant les entreprises trop téméraires. Toute action qui pourrait avoir des répercussions sur la colonie indochinoise est abandonnée. Ce n'est que quand elle perd l'Indochine, et quand la Chine devient par elle-même complètement indépendante, après le second conflit mondial, que la France abandonne totalement ses ambitions comme ses illusions sur le territoire chinois. La mainmise française sur les Postes chinoises est donc davantage un symbole du prestige et de l'influence française en Asie, et un faire-valoir de sa supériorité dans la région. À ce titre, cette fonction est de la première importance pour la diplomatie française. Que le bon fonctionnement de la Poste chinoise puisse être attribué, ou tout au moins associé, à un Français est primordial. Ainsi, quand la montée des Nationalistes rend peu à peu précaires les postes administratifs détenus par les étrangers, le corps diplomatique français essuie l'affront comme une humiliation. Tenter de rétablir la situation d'avant la première guerre mondiale sera un souhait constant de Damien de Martel, ministre plénipotentiaire de la France en Chine. Mais le processus amorcé par le refus chinois de remplacer Picard Destelan par un Français ayant autant de responsabilité marque le déclin irrémédiable de la présence française dans l'administration chinoise. Comme si cette situation préfigurait une décolonisation, partielle et subie.

Nous avons décidé de clore cette recherche en 1931, pour deux raisons. La première, c'est la suppression du poste de codirecteur général, détenu par un Français, le 14 septembre 1931. Cette décision unilatérale du gouvernement chinois clôt officiellement l'ère du contrôle français sur les Postes Chinoises. Nous verrons qu'en réalité, il s'agit surtout de la concrétisation d'une situation de fait. Quatre jours plus tard, le 18 septembre, l'armée japonaise envahit la Mandchourie. Quelques mois après, en mars 1932, les troupes japonaises sont à Shanghai. L'invasion japonaise, si elle ne touche pas l'ensemble du territoire, marque un tournant dans l'histoire chinoise. Ce sont les prémices de la seconde guerre mondiale – certains historiens de la Chine, à l'instar de John Fairbank, considère l'invasion de Shanghai comme le début du conflit en Asie. Ces deux dates changent considérablement la nature des relations franco-chinoises, dans le domaine des télécommunications. Cette nouvelle période mériterait par conséquent une étude plus approfondie.

La période couverte est, en Chine, excessivement riche en troubles politiques. Après la chute de l'Empire en 1911, le pays entre dans une phase de bouleversements qui ne faibliront véritablement qu'en 1949, avec la proclamation de la République populaire. Même au temps de la République Nationaliste de Tchang Kai-shek, le territoire reste morcelé, divisé entre factions chinoises concurrentes et puissances étrangères impérialistes. La rapide succession des gouvernements, la division du pays en provinces autonomes, le climat de guerre civile ou encore la méfiance vis-à-vis des "barbares occidentaux", sont autant d'éléments fondamentaux pour comprendre les particularités des relations tant diplomatiques que commerciales entre la Chine et la France. Le choc des civilisations est lui aussi primordial. La complexité des rapports entre les deux pays vient en partie de ce fossé culturel. Nous étudions cet aspect du point de vue de la France. Il s'agit de souligner la tendance française à ne pas prendre vraiment au sérieux les décisions chinoises, à sous-estimer son adversaire, en quelque sorte. De 1921 à 1927, le nationalisme se fait de plus en plus présent et agressif. Les signes avant-coureurs sont nombreux. Et pourtant, la France semble tomber de haut, lorsqu'elle commence à pâtir des conséquences du mouvement nationaliste.

Or, tout au long de cette période troublée, l'essor des télécommunications apparaît comme une constante, une ligne de stabilité. Même la Chine ne peut passer à côté du mouvement général d'extension des télécommunications. Qu'il s'agisse du télégraphe, du

téléphone ou de la TSF, ces nouvelles technologies constituent à la fois un appât pour une Chine désireuse de se moderniser et un instrument redoutable pour des puissances avides de conquérir de nouveaux marchés. De plus, les télécommunications ont aussi un enjeu stratégique. La TSF permet de s'affranchir du droit de regard qu'exercent les pays traversés par les lignes de télégraphes. Elle est idéale pour établir des liaisons rapides avec les colonies, isolées du reste du monde. La liaison Saïgon - Shanghai – France sera une préoccupation majeure pour le corps diplomatique français. Toutefois, jusqu'à la République de Nankin, il n'y a pas, concernant l'expansion des réseaux de télécommunications, de relations franco-chinoises à proprement parler. Il serait plus juste de dire que CSF entretient des relations avec les Britanniques, les Japonais, les Américains, et que ces relations ont pour lieu le territoire chinois, pour objet les télécommunications internationales de la Chine. Le projet d'accord tripartite signé en février 1923 n'est en effet à aucun moment approuvé par les Chinois. L'impression générale qui ressort à la lecture des archives est un certain mépris qui pousse le corps diplomatique français à ne pas prendre en compte la Chine en tant que véritable acteur sur la scène internationale.

. L'histoire de ces relations est à première vue celle d'un échec. Échec entre deux pays qui, faute de chercher à se comprendre, ne parviennent pas à communiquer; et Histoire de la France qui au lieu de plonger au cœur d'une civilisation nouvelle, en reste à la surface. À mesure que le mouvement nationaliste chinois s'affirme, la haine de l'étranger se fait sentir davantage, chaque poste tenu par un étranger tend à disparaître. La Chine, en même temps qu'elle s'unifie, se « re-sinise », en quelque sorte. Il s'agit, concernant les télécommunications, de passer d'une situation où la Chine est dominée, où ses télécommunications sont contrôlées administrativement et technologiquement, à une relation plus équitable, une relation plus strictement commerciale.

Nous étudions d'une part la manière dont la France appréhende cette transition, d'autre part pourquoi elle peine à conquérir le marché chinois. Le développement des télécommunications par les entreprises françaises reste timide, alors même que la Chine tente malgré les troubles politiques, de se moderniser. Et quand la bonne volonté des entrepreneurs comme des hommes politiques français, n'est pas à mettre en cause, c'est la Chine elle-même qui freine toute velléité étrangère un tant soit peu impérialiste et colonialiste. Non que la coopération avec les pays occidentaux soit rejetée, Tchang Kai-shek, au même titre que ses prédécesseurs, la considère nécessaire. Or l'action de la France en Chine, dans le domaine des télécommunications, reste tout au long de la période une continuation de l'entreprise de colonisation débutée en Chine au milieu du XVIII^e siècle.

L'histoire des relations entre ces deux pays semble se résumer, du côté français, à l'histoire d'un aveuglement. On voudrait en Chine la même domination et facilité d'action qu'en Indochine. Mais on reconnaît en même temps que la Chine est un marché secondaire. L'immobilisme est préférable à quoi que ce soit pouvant remettre en question les positions françaises en Indochine. Nombre de diplomates et d'attachés commerciaux pointent du doigt la mauvaise "méthode française", la mauvaise adaptation de la France à la Chine, ainsi que son manque de curiosité à l'égard du peuple chinois. Ainsi, dans un secteur d'activité basé sur la communication, rares sont les Français parlant chinois.

Le rôle de l'administration postale est fondamental. Concernant d'une part l'administration française, il s'agit d'étudier ce qu'on pourrait appeler son "internationalisation". La Chine représente un exemple original de transfert de pouvoir, de compétences, de responsabilités, de l'administration française. L'objectif des Autorités françaises est de créer en Chine un service des Postes, qui, étant administré par les français,

serait une extension du service français. À ce titre, il est très intéressant d'étudier les modalités de cette extension, ainsi que les tensions évidentes entre les prétentions françaises et le système chinois. D'autre part, il s'agit d'analyser comment l'administration postale est utilisée à des fins colonisatrices, ou du moins dominatrices. Il s'agit pour les Français de donner à la Poste en Chine une importance majeure voire excessive, en en faisant un élément fondamental pour le contrôle des télécommunications chinoises, en même temps qu'un vecteur du prestige et de la puissance française. L'administration postale chinoise est le catalyseur, le lieu d'observation de toutes ces tendances. En étudiant la conclusion des différents contrats ou encore le statut des stations TSF françaises, nous étudions partant les conséquences d'une politique française de colonisation de l'administration postale chinoise. L'obtention de la direction des Postes chinoises est le point de départ, motivé par le souci de prestige comme par les velléités colonisatrices d'un empire français encore en formation. De là découlent tous les autres mouvements, de là s'expriment toutes les prétentions françaises. La Poste est considérée comme un vecteur, vecteur de connaissances, d'hommes, de prestige. Vecteur aussi des faiblesses structurelles de l'industrie française, comme des crispations de la diplomatie. Enfin, ce qui est frappant, ici, c'est la manière dont les dirigeants français utilisent l'administration chinoise. Il s'agit d'une appropriation. Si la France dirige la Poste chinoise, alors la Poste chinoise peut devenir Poste française. Il semble qu'on puisse parler de l'internationalisation du modèle postal français. L'internationalisation de l'administration postale passe certes par l'extension des lignes postales mais également par l'exportation du savoir-faire, français en l'occurrence. Quelles qu'aient été les luttes d'influences franco-chinoises, on ne peut nier un rôle presque pédagogique, du moins démonstratif du personnel français à l'égard du personnel chinois. Avec il est vrai, une véritable obstination à conserver son poste, à ne pas vouloir laisser l'élève chinois se débrouiller sans son maître français.

Nous touchons donc ici à un carrefour entre l'histoire des relations internationales et l'histoire de l'innovation. Comment la Chine appréhende-t-elle les technologies nouvelles? Comment le corps diplomatique et les entreprises français diffusent-ils ces technologies? Comment évolue la relation dominant - dominé héritée de la colonisation? Enfin dans quelle mesure peut-on parler d'internationalisation des Postes françaises?

Nous avons choisi de diviser ce mémoire en trois parties, suivant une évolution chronologique et thématique. Il s'agira, dans chacune de ces parties, d'étudier les différents aspects des relations franco-chinoises, au niveau administratif, dans l'administration des Postes, comme au niveau commercial. Il s'agira également de toujours replacer cette relation dans son contexte, c'est-à-dire sans perdre de vue l'importance de l'évolution politique chinoise, du développement des télécommunications à l'échelle mondiale, et des bouleversements géopolitiques mondiaux.

La première partie couvre la période 1901 – 1921, de la nomination d'un Français à la tête des Postes Chinoises, à la conférence de Washington qui annonce la fermeture des bureaux de poste étrangers en Chine. Nous évoquerons dans cette partie les modalités de la pénétration occidentale en Chine au dix-neuvième siècle. L'enjeu sera une contextualisation précise du sujet afin de comprendre sur quel socle s'établissent les relations franco-chinoises, les différentes forces en présence, ainsi que les modalités de ces relations, au tout début des années 1920.

La deuxième partie est celle de la montée du nationalisme chinois, de 1922 à 1931, date à laquelle l'impérialisme nippon devient une donnée de plus en plus préoccupante de l'histoire chinoise. Nous étudierons cette période charnière sous deux angles. D'abord, la perte d'influence de la France dans l'administration des Postes. Après avoir adopté le modèle

français, les Postes chinoises suivent leur propre voie. Le poste de co-directeur général échappe à la France. Toutes les tentatives de la diplomatie française pour peser dans la nouvelle administration nationaliste se solderont par des échecs. Nous nous intéresserons ensuite à l'évolution de la politique commerciale française, en étudiant les zones d'activités des entreprises françaises et en s'interrogeant sur les forces et les limites de la politique de la France. Il s'agira de montrer dans quelle mesure la France échoue à percevoir totalement les enjeux du tournant nationaliste.

Enfin, dans une troisième partie, nous étudierons plus précisément le cas de la ville de Shanghai. La concession française, véritable microcosme, illustre de façon saisissante la complexité des relations franco-chinoises dans ses aspects les plus divers.